

# Demande de dérogation rentrée scolaire 2017

Entrée en : 5<sup>ème</sup>  – 4<sup>ème</sup>  – 3<sup>ème</sup>  (case à cocher)

**Document à compléter par la famille et à retourner au collège d'origine,  
accompagné des pièces justificatives,  
avant le 5 mai 2017**

DIVEL  
11, rue des Docteurs Charcot  
42023 Saint-Etienne Cedex 2  
Affaire suivie par Carine Ouillon  
Tél : 0477814129

**Coordonnées de l'élève :**

Nom : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : ..... Nombre d'enfants à charge :

Nom et adresse du représentant légal : .....

..... Tél : .....

Collège fréquenté en 2016/2017 : .....

Classe : .....

Option ou spécialité : .....

Etablissement de secteur à la rentrée scolaire 2017	Etablissement demandé à la rentrée scolaire 2017	Langues vivantes à la rentrée 2017
		LV1 : LV 2 : Bilangue :

**Veillez cocher le (ou les) motif(s) de votre demande et joindre les pièces justificatives correspondantes.**

Cette dernière sera accordée dans la limite de la capacité d'accueil de l'établissement demandé. Si le nombre de demandes est supérieur aux places disponibles, sera appliqué l'ordre de priorité, ci-dessous, établi nationalement.

- 1 - élève souffrant d'un handicap (joindre une copie de la notification MDPH)
- 2 - élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé (joindre un certificat médical)
- 3 - boursier social (joindre une copie de l'attestation de bourse 2016-2017)
- 4 - élève dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans l'établissement souhaité (joindre le certificat de scolarité du frère ou de la sœur scolarisé(e) en 2016/2017 dans le collège sollicité et dans une classe autre que la 3<sup>ème</sup>)
- 5 - élève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité (préciser les distances entre le domicile et les deux collèges secteur et collège demandé)
- 6 - élève devant suivre un parcours particulier (sport à préciser .....
- 7 - autre (à préciser sur papier libre)

à .....  
le ..... Signature du responsable légal

**PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION**

- demande de dérogation accordée
- demande de dérogation refusée et accueil proposé dans le collège du secteur

Motif du refus : .....

A Saint-Etienne, le ..... Signature de l'autorité académique

responsables légaux     établissement d'origine     établissement de secteur     établissement demandé par la famille

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS**

Si vous souhaitez contester la décision prise par l'administration, vous avez trois possibilités

1- vous pouvez former un recours gracieux devant l'auteur de la décision que vous désirez contester

2- vous pouvez former un recours hiérarchique devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision

Ces deux recours doivent être déposés dans le délai du recours contentieux soit deux mois, ils ont alors pour effet de proroger le délai du recours contentieux.

3- vous pouvez également former un recours contentieux devant le tribunal administratif. Il doit être déposé dans un délai de deux mois à compter de la notification soit de la décision d'origine que vous désirez contester, soit de la réponse au recours gracieux ou hiérarchique que vous aurez déposé.

La décision contestée ou le rejet du recours gracieux ou hiérarchique peut être explicite ou implicite. Le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois vaut décision implicite de rejet attaquant aux conditions visées ci-dessus.